

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

**RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LA PÉRIODE
TERMINÉE LE 30 SEPTEMBRE 2017**

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion et analyse.....	3
Analyse des résultats d'une année à l'autre.....	3
Analyse budgétaire.....	4
Utilisation des crédits parlementaires.....	5
Dépenses d'immobilisations corporelles.....	5
Analyse du risque.....	6
Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes.....	7
Déclaration de responsabilité de la direction.....	8
État de la situation financière.....	9
État des résultats et de l'excédent accumulé.....	10
État de la variation des actifs financiers nets.....	11
État des flux de trésorerie.....	12
Notes afférentes aux états financiers trimestriels.....	13

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE

POUR LES SIX MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Les résultats financiers pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2017 ont résulté en un surplus net de 2,6 millions de dollars. La variance s'explique principalement par les différences temporelles et éléments exceptionnels quant à la réception et l'utilisation des crédits parlementaires et revenus d'autres sources. Les investissements en immobilisations sont conformes au plan.

A. Analyse des résultats d'une année à l'autre

Les revenus ont augmenté de 5,0 millions de dollars, ou 26,3 p. 100, comparativement à la même période l'an dernier. La variance favorable est principalement attribuable à la hausse des recouvrements de 3,3 millions de dollars et une hausse de 1,1 million de dollars d'autres revenus tel que décrit ci-dessous :

- Les opérations de location et servitudes sont comparables à l'an dernier et on atteint 11,7 millions de dollars;
- Les frais d'accès aux usagers ont augmenté de 0,3 million de dollars, ou 20,9 p. 100 pour atteindre 1,7 million de dollars;
- La sous-location du siège social est comparable à l'an dernier et a atteint 1,1 million de dollars;
- Les revenus d'intérêts sont comparables à l'an dernier et ont atteint 0,9 million de dollars;
- Les recouvrements ont augmenté de 3,3 millions de dollars pour atteindre 6,9 millions de dollars, principalement dus au financement enregistré pour un monument commémoratif et autres projets;
- Les commandites monétaires ont augmenté et aussi atteint 0,2 million de dollars; et
- Autres revenus ont augmenté de 1,1 million de dollars pour atteindre 1,5 million de dollars, principalement en raison de frais d'administration relatifs à un projet à Rideau Hall.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 6,3 millions de dollars, ou 10,7 p. 100, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- L'intendance et protection de la capitale a augmenté de 5,3 millions de dollars, ou 12,4 p. 100, pour atteindre 47,9 millions de dollars. L'augmentation étant principalement en raison d'un projet de commémoration et de projets de réhabilitations;
- L'aménagement de la capitale a augmenté de 0,3 million de dollars, ou 21,0 p. 100, pour atteindre 1,9 million de dollars en raison de la hausse aux salaires et avantages sociaux en support des célébrations du sesquicentenaire du Canada;
- Les services internes ont augmenté de 0,8 million de dollars, ou 4,9 p. 100, pour atteindre 16,1 millions de dollars.

Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires a augmenté de 2,7 millions de dollars, ou 6,4 p. 100 comparativement à la même période l'an dernier.

Les résultats selon les principales catégories de crédits parlementaires sont les suivants :

- Les crédits pour les charges d'exploitation ont augmenté de 2,0 millions de dollars, ou 6,9 p. 100, pour atteindre 31,6 millions de dollars, en raison de décalages temporaires entre la réception et l'utilisation des crédits parlementaires;
- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont augmenté de 0,6 million de dollars, ou 5,2 p. 100, pour atteindre 12,8 millions de dollars.

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2017, il y avait un excédent de 2,6 millions de dollars, comparativement à l'excédent de 1,3 million de dollars pour la même période l'an dernier. L'écart s'explique

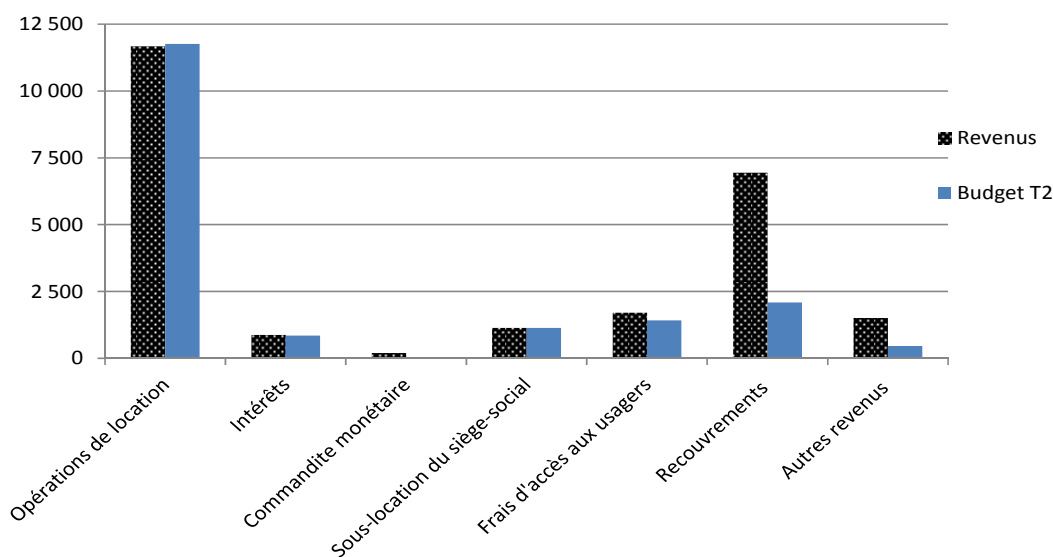
principalement par des différences temporaires liées à la réception et à l'utilisation des crédits parlementaires et d'autres sources de revenus reçus en 2017-18.

B. Analyse budgétaire

Le budget des revenus pour l'exercice 2017-2018 comprend des éléments exceptionnels tels que les recouvrements pour la construction d'un monument commémoratif, dont 7,1 millions de dollars qui ont été reconnus comme revenus à la fin du deuxième trimestre, avec 2,6 millions de dollars était prévu l'année précédente. Par conséquent, les revenus non-récurrents on atteint 229 p. 100 du budget annuel. Les revenus récurrents on atteint 16,9 millions de dollars ou 52 p. 100 du budget annuel au 30 septembre 2017.

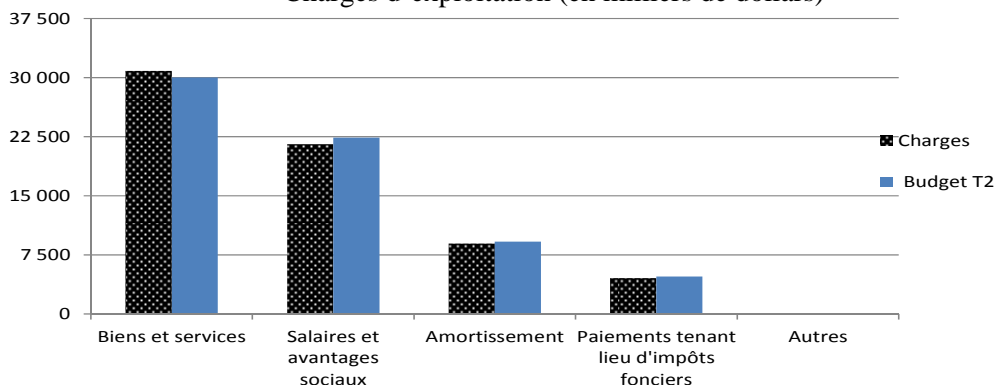
Le tableau suivant démontre que les revenus sont comparables au budget T2. Les variances notables comprennent les recouvrements et autres revenus qui sont supérieures au budget, en raison des recouvrements non planifié pour les monuments commémoratifs et des contributions liés à d'autres projets.

Revenus par type (en milliers de dollars)



Le tableau suivant démontre que les charges d'exploitation de 65,9 millions et le budget T2 de 66,3 millions de dollars. La variance est principalement attribuable au calendrier des dépenses relatives à la construction de monuments commémoratifs et des projets en fonctionnement, ainsi que le remodelage à l'année 2019-20 d'un montant de 2,3 millions de dollars pour le projet Bayview dans le cadre du plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF). De plus, les salaires démontent un surplus de 0,8 million de dollars par rapport au budget T2 en raison des postes vacants.

Charges d'exploitation (en milliers de dollars)



C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement et ses revenus de différentes sources : les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les revenus de placements, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les gains nets sur la cession d'immobilisation corporelle et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre du Patrimoine canadien. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a reçu 44,4 millions de dollars, ou 48,4 p. 100 du financement d'appropriations budgétisé pour la période terminée le 30 septembre 2017. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ici-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

Crédits parlementaires	Budget annuel	Crédits parlementaires reconnus	% Reconnus	Budget supplémentaire des dépenses	Prévision d'ici mars 2018
Crédits pour les charges d'exploitation	67 591	31 606	46,8%	-	35 985
Budget supplémentaire des dépenses	-	-	-	(2 236)	(2 236)
<i>sous-total</i>	67 591	31 606	46,8%	(2 236)	33 749
Crédits pour les immobilisations corporelles	24 305	12 840	52,8%	-	11 465
Budget supplémentaire des dépenses	-	-	-	(805)	(805)
<i>sous-total</i>	24 305	12 840	52,8%	(805)	10 660
Total	91 896	44 446	48,4%	(3 041)	44 409

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 30 septembre 2017 (note 10).

D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

- Les investissements dans les routes et ponts étaient de 0,7 million de dollars, ou 19,8 p. 100 du budget;
- Les propriétés historiques étaient de 7,2 millions de dollars, ou 198,5 p. 100 du budget;
 - Cela inclut principalement les travaux importants effectués à l'avant-cour de Rideau Hall et à la maison O'Brien, les deux projets sont différés de 2015- 2016;
- Les propriétés locatives étaient de 1,4 million de dollars, ou 44,7 p. 100 du budget;
 - Cela inclut le redéveloppement du 7, rue Clarence;
- Les propriétés de développement étaient de 0,5 million de dollars, ou 114,7 p. 100 du budget;
- Les actifs verts étaient de 1,7 million de dollars, ou 27,3 p. 100 du budget;
- Les autres projets étaient de 1,1 million de dollars, ou 14,9 p. 100 du budget;
 - Cela inclut principalement les coûts de gestion de projets;
- Les dépenses en équipements étaient de 0,2 million de dollars, ou 27,0 p. 100 du budget; et,
- Les acquisitions de biens-fonds complétées au cours de la période totalisent 1,5 million de dollars (budget annuel : 3 millions de dollars).

E. Analyse du risque

La CCN a adopté un cadre de gestion des risques d'entreprise qui officialise son approche en la matière. Elle applique ce cadre dans la prise des décisions, la gestion des projets et la planification. La gestion des risques d'entreprise est intégrée dans le cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un exercice visant à établir le profil de risque. Cet exercice aide à cibler les principaux risques auxquels l'organisme est confronté et les mesures visant à contrer les risques pour la période de planification. Les risques d'entreprise sont directement liés au rendement de l'organisme et aux tendances à risque, et l'efficacité des mesures visant à contrer les risques fait l'objet de rapports trimestriels au conseil d'administration.

Dans le cadre de l'exercice annuel d'identification des risques de son profil de risque d'entreprise, la CCN a cerné quatre principaux risques interdépendants qui sont susceptibles d'avoir une incidence considérable sur elle pendant la période de planification.

Capacité financières

Dans un contexte d'affaires financièrement difficile, la CCN court le risque de ne pouvoir maintenir assez de ressources pour entretenir et gérer efficacement ses actifs et réaliser ses priorités.

Dans le cadre des mesures visant à contrer les risques liés à la capacité financière, la CCN fera ce qui suit :

- continuer de bonifier les processus et d'optimiser les opérations;
- évaluer le meilleur usage des ressources disponibles pour réaliser les priorités;
- demander du financement pour s'occuper de l'entretien différé des actifs et combler l'insuffisance de fonds servant à la gestion du cycle de vie afin de voir à ce que les actifs soient adéquatement entretenus;
- mettre en œuvre des plans pour accroître les revenus et optimiser les biens fonciers.

Capacité des ressources humaines

Dans un marché de travail de plus en plus concurrentiel, il y a un risque que la CCN soit incapable de recruter, de former et de retenir une main-d'œuvre compétente et diversifiée afin de mener à bien ses activités et de gérer ses biens efficacement.

Dans le cadre des mesures visant à contrer les risques liés à la capacité des ressources humaines, la CCN fera ce qui suit :

- améliorer la planification et le suivi des ressources humaines pour recruter, gérer et retenir une main-d'œuvre talentueuse;
- veiller à ce que la main-d'œuvre soit représentative de la population canadienne;
- mettre en place des outils pour conserver la mémoire organisationnelle;
- offrir de la formation et du développement professionnels répondant aux besoins de formation du personnel et aux objectifs de planification de la relève;
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à réduire la charge de travail du personnel et à améliorer les conditions et l'environnement de travail.

Influence et réputation

La collaboration et l'adhésion sont essentielles pour concrétiser la vision commune de la région de la capitale du Canada. Il y a un risque que la CCN ne puisse avoir assez d'influence dans la région, et donc, qu'elle ne puisse obtenir l'appui nécessaire à la réalisation des objectifs du gouvernement fédéral. La réputation de la CCN affecte aussi son influence auprès des intervenants, des partenaires et du public.

Dans le cadre des mesures visant à contrer les risques liés à l'influence et à la réputation, la CCN fera ce qui suit :

- continuer de mobiliser le public et les intervenants et mettre en œuvre des communications solides et proactives;
- exercer une influence proactive sur les projets d'urbanisme et d'aménagement et ceux axés sur la capitale;
- continuer d'entretenir des relations proactives avec les médias et d'assurer leur participation;
- conclure et tirer parti de partenariats et de réseaux stratégiques, y compris du conseil d'administration et des maires d'Ottawa et de Gatineau, pour faire avancer les objectifs de la CCN pour la région;
- continuer de faire avancer les objectifs d'ouverture et de transparence;
- continuer de surveiller la réputation de la CCN et de faire un suivi;
- rester à l'écoute des besoins des usagers et simplifier les processus dans le but d'offrir des services à la clientèle conformes aux critères d'excellence de la CCN.

Sécurité

La sécurité est devenue une importante priorité du gouvernement et la CCN lui accorde la plus haute importance dans la réalisation de son mandat. Il y a un risque que la CCN soit incapable d'assurer la sécurité de ses biens fonciers et immobiliers et de leurs usagers, de même que celle de ses opérations et de son personnel.

Dans le cadre des mesures visant à contrer les risques liés à la sécurité, la CCN fera ce qui suit :

- continuer d'inspecter régulièrement les biens fonciers et les actifs;
- veiller à ce que les politiques et les procédures concernant la sécurité dans l'organisme de même que la santé et la sécurité au travail soient à jour;
- s'assurer que des plans de continuité des activités et de reprise après catastrophe sont en place et à jour;
- identifier les infrastructures essentielles et veiller à ce que l'on évalue les menaces et les risques;
- entretenir et gérer une infrastructure de sécurité des TI pertinente et à jour, et offrir au personnel une formation sur la sensibilisation à la sécurité;
- continuer de participer aux initiatives et aux comités sur la planification de la sécurité du gouvernement du Canada.

F. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

Aucun changement important n'est survenu lors de la première période se terminant le 30 septembre 2017 quant aux activités de la CCN et à ses programmes.

États financiers non audités

Pour les six mois terminés le 30 septembre 2017

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,



Mark Kristmanson, Ph.D.

Le directeur général, Services généraux et
Chef des services financiers,



Michel Houle, CPA, CMA

Ottawa, Canada
Le 22 novembre 2017

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

30 septembre 2017 31 mars 2017

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	76 996	82 541
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés - train léger sur rail (note 4)	63 466	63 105
Créances		
Ministères et organismes fédéraux	6 960	5 837
Autres	4 268	5 265
Placements (note 3)	18 862	19 114
	170 552	175 862

PASSIFS

Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	1 875	1 879
Autres	19 009	19 908
Train léger sur rail (note 4)	59 521	59 583
Provision pour nettoyage environnemental	50 566	50 831
Revenus reportés (note 5)	14 842	16 355
Avantages sociaux futurs (note 6)	8 729	8 921
Autres passifs (note 7)	7 999	7 358
	162 541	164 835

ACTIFS FINANCIERS NETS

8 011 11 027

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 8)	632 561	627 107
Frais payés d'avance	2 763	2 522
Autres actifs non financiers	1 305	1 394
	636 629	631 023

EXCÉDENT ACCUMULÉ

644 640 642 050

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

	2017-2018	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	Budget annuel	30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
	(note 2)	2017	2016	2017	2016
REVENUS					
Opérations de location et servitudes	23 504	5 906	5 701	11 672	11 555
Intérêts	1 703	459	444	872	872
Commandites monétaires	-	105	80	196	80
Sous-location du siège social	2 277	569	570	1 139	1 114
Frais d'accès aux usagers	2 843	980	899	1 704	1 410
Recouvrements	4 185	4 424	2 913	6 947	3 611
Autres revenus	923	429	231	1 504	383
	35 435	12 872	10 838	24 034	19 025
CHARGES (note 9)					
Aménagement de la capitale	5 372	972	831	1 935	1 602
Intendance et protection de la capitale	88 417	24 868	22 489	47 880	42 614
Services internes	35 713	7 779	7 595	16 075	15 321
	129 502	33 619	30 915	65 890	59 537
Déficit avant le financement du gouvernement du Canada	(94 067)	(20 747)	(20 077)	(41 856)	(40 512)
Financement du gouvernement du Canada					
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 10)	67 591	15 717	15 115	31 606	29 577
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 10)	24 305	9 087	8 116	12 840	12 209
	91 896	24 804	23 231	44 446	41 786
Excédent de la période	(2 171)	4 057	3 154	2 590	1 274
Excédent accumulé au début de la période	645 106	640 583	646 226	642 050	648 106
Excédent accumulé à la fin de la période	642 935	644 640	649 380	644 640	649 380

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (NON AUDITÉ)

(en milliers de dollars)

	2017-2018 Budget annuel (note 2)	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
		30 septembre 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Excédent de la période	(2 171)	4 057	3 154	2 590	1 274
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles (note 8)	(25 890)	(6 372)	(8 202)	(14 405)	(11 821)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	18 924	4 474	4 335	8 947	8 464
Perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles	-	4	-	4	2
	(6 966)	(1 894)	(3 867)	(5 454)	(3 355)
Variation des frais payés d'avance	1 151	1 990	2 113	(241)	(4 959)
Variation des autres actifs non financiers	177	45	44	89	89
	1 328	2 035	2 157	(152)	(4 870)
Augmentation (Diminution) des actifs financiers nets	(7 809)	4 198	1 444	(3 016)	(6 951)
Actifs financiers nets au début de la période	(4 805)	3 813	26 635	11 027	35 030
Actifs financiers nets à la fin de la période	(12 614)	8 011	28 079	8 011	28 079

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires				
pour les charges d'exploitation	15 718	20 441	32 103	33 559
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	4 757	5 597	10 038	12 389
Rentrées de fonds provenant des autres activités	5 065	2 925	10 033	5 930
Paiements aux fournisseurs	(17 371)	(14 288)	(35 060)	(33 932)
Paiements aux employés	(9 461)	(8 887)	(21 764)	(19 008)
Intérêts reçus	362	393	985	1 021
Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites	(550)	(142)	(658)	(396)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(1 480)	6 039	(4 323)	(437)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS				
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour				
les immobilisations corporelles	9 087	10 388	13 230	13 481
Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles	(7 519)	(2 750)	(14 489)	(7 834)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	1	-	1	-
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(57)	(348)	(61)	(349)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement en immobilisations	1 512	7 290	(1 319)	5 298
ACTIVITÉS DE PLACEMENT				
Rentrées de fonds pour le projet de train léger sur rail	204	158	361	315
Acquisition de placements	(445)	(261)	(445)	(402)
Encaissement de placements	542	203	542	203
Flux de trésorerie provenant des activités de placement	301	100	458	116
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	333	13 429	(5 184)	4 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	140 129	146 661	145 646	155 113
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	140 462	160 090	140 462	160 090
Représentés par :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	76 996	97 299	76 996	97 299
Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés - train léger sur rail	63 466	62 791	63 466	62 791
	140 462	160 090	140 462	160 090

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 septembre 2017

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la *Loi sur la capitale nationale* (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive en 2015-2016.

2. Conventions comptables importantes

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et respectent les conventions ci-dessous.

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2017 ainsi qu'avec les états financiers du premier trimestre.

L'état de la situation financière comprend les actifs financiers et non financiers. Les actifs non financiers, normalement utilisés pour fournir des services futurs sont imputés aux charges par l'entremise de l'amortissement ou lors de leur utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération au moment de déterminer les actifs financiers nets, mais sont ajoutés aux actifs financiers nets pour déterminer l'excédent accumulé.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées aux titres d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date des états financiers ainsi que sur les montants présentés aux titres de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 septembre 2017

immobilisations corporelles, les échanges de terrain non réglés, les provisions pour nettoyage environnemental, les avantages sociaux futurs, la réduction de valeur des immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations.

Données budgétaires

Les données budgétaires pour 2017-2018, présentées dans le *Plan d'entreprise 2017-2018 à 2021-2022*, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

La politique de la CCN est d'investir les excédents de trésorerie dans des certificats de placement garanti, des acceptations bancaires, des billets garantis, des dépôts à terme et des titres du gouvernement du Canada, d'un gouvernement provincial ou d'une autorité municipale. Ces catégories de placements sont achetées auprès d'un membre de l'Association canadienne des paiements et ils sont tous remboursables à court préavis.

A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 77,0 millions de dollars (82,5 millions au 31 mars 2017) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 1,3 p. 100 (1,1 p. 100 au 31 mars 2017).

B. PLACEMENTS

Au 30 septembre 2017, les placements de portefeuille à long terme incluent des titres de gouvernements provinciaux totalisant 18,9 millions de dollars (19,1 millions au 31 mars 2017) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,8 p. 100 (3,7 p. 100 au 31 mars 2017).

(en milliers de dollars)	30 septembre 2017		31 mars 2017	
	Coût	Cours du marché	Coût	Cours du marché
Gouvernements provinciaux	18 862	19 525	19 114	20 241
	18 862	19 525	19 114	20 241

C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 30 septembre 2017, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 33,5 millions de dollars (37,1 millions au 31 mars 2017) sont inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est soumise à des restrictions ou qui ont été réservés à un usage particulier.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 septembre 2017

4. Train léger sur rail

Le tableau suivant présente le solde des sommes reçues au 30 septembre 2017, ainsi que les intérêts gagnés pour la période. Des intérêts de 0,4 million de dollars (0,3 million au 30 septembre 2016) ont été comptabilisés et se retrouvent dans le poste d'actifs financiers « Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés - train léger sur rail » et le poste de passifs « Train léger sur rail ».

Le poste d'actifs financiers « Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés - train léger sur rail » est composé des éléments suivants :

(en milliers de dollars)

	31 mars 2017	Intérêts	30 septembre 2017
Dépôt de garantie	51 519	295	51 814
Dépôt d'exécution	11 586	66	11 652
Total	63 105	361	63 466

Au 30 septembre 2017, la CCN a reconnu des revenus qui totalisent 0,4 million de dollars (0,4 million au 30 septembre 2016) afin que la Ville puisse accéder aux propriétés du train léger sur rail, et ce, pour une durée limitée. Le poste de passif « Train léger sur rail » totalise 59,5 millions de dollars (59,6 millions au 31 mars 2017).

5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Revenus de location reportés	7 514	7 920
Revenus de servitude et permission d'occuper reportés	5 240	5 192
Autres revenus reportés	2 088	3 243
	14 842	16 355

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de trois différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,27 p.100, 6,01 p.100 et 6,5 p.100. Ces revenus de location reportés seront constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2068.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 septembre 2017

6. Avantages sociaux futurs

À la date de l'état de la situation financière, les renseignements relatifs aux régimes d'avantages sociaux de la CCN autres que le régime de retraite sont les suivants :

(en milliers de dollars)

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Obligation au titre des indemnités constituées au début de la période	8 921	4 551
Coût des services rendus au cours de la période	(87)	4 596
Indemnités versées au cours de la période	(105)	(226)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de la période	8 729	8 921

i. Indemnités de départ et pour accidents de travail

Les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler à la signature de la convention collective, en février 2013. Les indemnités de départ au 30 septembre 2017 qui totalise 1,7 million de dollars (1,7 million au 31 mars 2017) représentent l'obligation pour les employés ayant retardé l'encaissement jusqu'à leur départ.

La CCN verse des indemnités pour accidents de travail fixées selon des prestations établies par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario. La valeur de l'obligation au titre des indemnités pour accidents de travail est établie à partir des données actuarielles de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario.

Ces régimes d'avantages sociaux n'étant pas capitalisés, ils ne détiennent aucun actif et présentent un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs de la CCN et au moyen de ses autres sources de revenus.

ii. Indemnités de congés de maladie

L'obligation au titre des congés de maladie constitués totalise 5,9 millions de dollars au 30 septembre 2017 (5,9 millions au 31 mars 2017). La CCN a constitué une obligation quant à la prestation des congés de maladie rémunérés de ses employés. La CCN utilise une évaluation actuarielle pour ses indemnités de congé de maladie. La durée résiduelle moyenne estimative de la période de service des employés est évaluée à 12 ans.

Les hypothèses clés utilisées dans le cadre de l'évaluation actuarielle incluent un taux d'actualisation de 2,3 p. 100, ainsi qu'un taux d'augmentation de salaire économique de 2,2 p. 100 pour 2017 et 2,6 p. 100 par la suite. Un gain actuariel non amorti de 0,5 million de dollars est inclus dans l'obligation au titre des congés de maladie.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 septembre 2017

7. Autres passifs

Les autres passifs sont composés des éléments suivants :

(en milliers de dollars)	30 septembre 2017	31 mars 2017
Incitatif de location reporté ¹	6 806	6 168
Échange de terrains non réglé ²	1 000	1 000
Expropriation foncière non réglée ³	193	190
	7 999	7 358

1. L'incitatif de location reporté représente le solde de l'ancien bail pour 0,3 million de dollars plus l'incitatif de location reporté pour le nouveau bail de 4,6 millions de dollars. De plus, 1,9 million de dollars représente la différence de taux payés des 2 baux.

2. L'échange de terrains non réglé sera conclu lorsque les tiers impliqués seront prêts à recevoir les biens ou les services en vertu de l'entente.

3. L'expropriation foncière non réglée est payable sur demande.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 septembre 2017

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

	COÛT				AMORTISSEMENT CUMULÉ				30 septembre 2017 Valeur comptable nette	31 mars 2017 Valeur comptable nette
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Dépense d'amortissement	Dispositions/ Ajustements	Solde de fermeture		
Terrains ¹	305 896	1 510	-	307 406	-	-	-	-	307 406	305 896
Immeubles et infrastructures ²	762 927	12 505	610	774 822	450 676	8 094	606	458 164	316 658	312 251
Améliorations locatives ²	12 304	51	-	12 355	9 720	217	-	9 937	2 418	2 584
Matériel ²	18 953	339	42	19 250	12 577	636	42	13 171	6 079	6 376
	1 100 080	14 405	652	1 113 833	472 973	8 947	648	481 272	632 561	627 107

1. Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2017) d'expropriation foncière et d'échange de terrains non réglé.

2. Le coût total des immeubles et infrastructures, améliorations locatives et matériel incluent 40,4 millions de dollars (27,7 millions au 31 mars 2017) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

3. Au 30 septembre 2017, aucun actif destiné à la vente n'a été présenté séparément (Aucun au 31 mars 2017).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour la période terminée le 30 septembre 2017

9. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

(en milliers de dollars)	2017-2018 Budget annuel (note 2)	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
		2017	2016	2017	2016
Biens et services	57 284	16 251	14 601	30 843	27 688
Salaires et avantages sociaux	43 790	10 720	9 536	21 546	18 668
Amortissement	18 924	4 474	4 335	8 947	8 464
Paiements tenant lieu d'impôts fonciers	9 504	2 170	2 443	4 550	4 715
Perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles	-	4	-	4	2
	129 502	33 619	30 915	65 890	59 537

Les antiquités, les œuvres d'art et les monuments acquis ou construits par la CCN et ceux reçus sous forme de dons par le Fonds Canadiana ou par la CCN ne sont pas comptabilisés comme immobilisations corporelles, mais plutôt comme charges, et sont inclus au poste « Biens et services ». Pour la période terminée le 30 septembre 2017, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments représentent 2,7 millions de dollars (3,0 millions au 30 septembre 2016).

10. Crédits parlementaires

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés le 30 septembre		Six mois terminés le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation¹				
Montant reçu durant la période	15 717	20 441	31 606	34 903
Montant reçu d'avance durant la période	-	(5 326)	-	(5 326)
	15 717	15 115	31 606	29 577
Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles²				
Montant reçu durant la période	9 087	10 388	12 840	14 481
Montant reçu d'avance durant la période	-	(2 272)	-	(2 272)
	9 087	8 116	12 840	12 209
Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période	24 804	23 231	44 446	41 786

1. En date du 30 septembre 2017 et 2016, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2018 et 2017 totalisaient 67,6 millions et 66,4 millions de dollars respectivement.

2. En date du 30 septembre 2017 et 2016, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2018 et 2017 totalisaient 24,3 millions et 22,4 millions de dollars respectivement.